

NOU[S]VELLES



LES GALETAS: LA SECONDE MAIN AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

[ÉDITO]

Les Galetas sont les poumons de notre institution. Ils contribuent à son financement, mais ce ne sont de loin pas leurs seules missions. On souligne souvent leur rôle écologique, car ils donnent une seconde vie à des objets dont les propriétaires n'ont plus l'usage. Mais au-delà de cette dimension, ils remplissent aussi une mission profondément sociale.

Avez-vous déjà poussé la porte d'un Galetas? Ressenti cette ambiance conviviale et hétéroclite, faite de personnes qui vous accueillent, vous renseignent, vous conseillent, parfois avec retenue, parfois avec passion si

vous êtes dans un rayon spécialisé? C'est tout cela, les Galetas: des lieux où s'investissent des personnes aux parcours de vie divers, parfois fragiles, mais toujours impliquées et reconnaissantes.

Les Galetas, ce sont 13 salarié-e-s, plus de 140 bénévoles, des stagiaires en insertion, des civilistes. Sans elles et eux, pas de Galetas. Cette réalité, précieuse et étonnante, représente aussi un enjeu pour le CSP Vaud. Car renouveler cette équipe pour assurer les horaires d'ouverture et offrir un accueil de qualité à la hauteur des attentes de la clientèle n'est pas une mince affaire. Pourtant, la plupart du

temps, la magie opère. Les six Galetas du CSP Vaud – trois grands magasins et trois boutiques – marchent bien et relèvent le défi d'année en année, dans un environnement économique pourtant sans concession.

Cette dimension humaniste place les Galetas au cœur de la mission du CSP Vaud. Ils lui donnent du souffle, tout en l'ancrant dans la réalité du terrain. Si vous n'y avez jamais été, c'est le moment! Une autre manière, aussi, de soutenir le CSP Vaud. Merci d'être à nos côtés.

Bastienne Joerchel, directrice

[MON JOB AU CSP]

CHRISTINE DUPERTUIS, 30 ANS D'ENGAGEMENT À JET SERVICE

À l'heure de prendre sa retraite, elle revient sur ce qui l'a marquée au fil des années comme travailleuse sociale.

Qu'est-ce qui t'a fait rester si longtemps à Jet Service ?

Ce qui m'a toujours portée, c'est la liberté laissée aux professionnel-le-s. On accompagne les jeunes en consultation, mais on peut aussi faire remonter ce que l'on observe sur le terrain et interpeller les pouvoirs publics. Cela donne du sens à mon travail. J'ai beaucoup de reconnaissance pour le CSP Vaud, qui permet cette approche à la fois individuelle, collective et tournée vers l'extérieur.

Qu'est-ce qui a le plus changé dans la réalité des jeunes ?

Il y a aujourd'hui davantage de dispositifs qu'à mes débuts, et c'est une avancée. Mais tout est aussi devenu plus complexe. Les critères d'accès sont nombreux, les régimes peu coordonnés, les décisions prennent du temps. Certains jeunes restent entre les mailles du filet. Le rôle de Jet Service, c'est justement d'expliquer ces dispositifs et d'aider les jeunes à accéder à leurs droits.

Quelles convictions t'ont guidée pendant toutes ces années ?

Je crois profondément que les jeunes ont une expertise sur



Christine Dupertuis (en haut au centre) et une partie de l'équipe de Jet Service.

leur propre situation. Notre rôle, ce n'est pas de décider à leur place, mais de les accompagner, de redonner confiance et d'aider à remettre du mouvement quand tout semble bloqué. Il faut aussi laisser du temps : parfois, une petite aide financière d'urgence ou une écoute attentive peut déjà relancer quelque chose.

Quel message aimerais-tu laisser ?

À mes collègues : merci, car à Jet Service, on ne travaille pas seul-e, la collaboration est essentielle. Et aux jeunes : *forza!* Continuez. J'espère que Jet Service restera ouvert, disponible, généraliste et continuera d'aider les jeunes à accéder à leurs droits.

Le CSP Vaud exprime toute sa gratitude à Christine pour son engagement et son professionnalisme. L'empreinte de son travail restera inscrite dans l'histoire du service.

Propos recueillis par Nour El Mesbahi

[ACTU]

IMPACT 2025 : UN ENGAGEMENT INDISPENSABLE AU SERVICE DE LA POPULATION VAUDOISE

Le Rapport d'activités 2025 du CSP Vaud montre combien son action reste essentielle face à des situations de précarité souvent aggravées par la complexité des dispositifs sociaux et les freins d'accès aux droits. Tout au long de l'année, les services sociaux ont accompagné des personnes et des familles confrontées à des difficultés sociales, financières, juridiques, conjugales, liées à la migration ou à des discriminations raciales.

L'année a notamment été marquée par une forte hausse des demandes adressées à La Fraternité en lien avec les violences domestiques subies par des personnes migrantes. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales au 1^{er} janvier 2025 a renforcé leur protection, mais les besoins restent considérables.

Autre fait marquant : la poursuite du projet Riviera pour vous, à Vevey. Cet espace d'accueil social, porté avec Caritas Vaud et l'ARAS Riviera, permet d'informer, d'orienter et d'accompagner concrètement les personnes dans leurs démarches. Son financement a été prolongé pour deux années supplémentaires.

2025 a aussi vu l'ouverture à Yverdon-les-Bains de la première Permanence Info-Conseil Racisme du CSP Vaud. Sur le plan institutionnel, l'adoption de la Stratégie 2026-2030 du CSP Vaud a également marqué une étape importante.

Derrière ces réalisations, il y a l'engagement quotidien des équipes, des bénévoles, des partenaires et des donatrices et des donateurs. Merci de rendre ce travail possible.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 15'980 consultations
- 10'100 situations suivies
- 181'035.- d'aide financière directe d'urgence distribuée
- 81 ateliers en milieu scolaire de prévention du surendettement auprès des jeunes
- 9'000 plaques vendues lors de la vente annuelle de chocolat 2025



Le Rapport d'activités 2025 complet est à découvrir en ligne bit.ly/rapportdactivites25

[DOSSIER]**LES GALETAS DU CSP VAUD, BIEN PLUS QUE DES MAGASINS**

Entrer dans un Galetas, ce n'est pas seulement faire des achats autrement. C'est aussi participer à un projet solidaire, ancré dans la réalité sociale du canton de Vaud, où chaque personne tient une place reconnue et utile, qu'elle soit salariée, bénévole, stagiaire, civiliste ou cliente.

Bien plus que des magasins de seconde main, les Galetas sont des lieux de rencontres, d'échanges et d'engagement. Derrière chaque rayon, il y a une intention qui contribue à la lutte contre les inégalités, renforce la cohésion sociale et finance des prestations sociales gratuites du CSP Vaud.

Dans un contexte de hausse du coût de la vie et de prise de conscience écologique, ils proposent une autre manière de consommer : plus durable et utile à la collectivité. Ils permettent aussi à de nombreuses personnes et familles de trouver des objets utiles, parfois de première nécessité, à des prix abordables. Les Galetas donnent aussi de la visibilité au CSP Vaud et à ses valeurs, souvent à travers un premier contact concret avec l'institution. Il arrive ainsi que des client-e-s soient orienté-e-s vers les prestations sociales du CSP Vaud pour obtenir un soutien social ou juridique. À l'inverse, certain-e-s client-e-s arrondissent le montant de leur achat pour laisser un don au CSP Vaud.

Au quotidien, les Galetas créent ainsi du lien, des opportunités et du sens. Ils montrent qu'un objet peut continuer son histoire et, avec lui, soutenir bien davantage qu'un simple achat.

Adrien Pernet, chargé de projet développement des Galetas

DONNER, OUI, MAIS DONNER CE QUI PEUT SERVIR

Aux Galetas, chaque don compte. Mais pour qu'un objet puisse réellement trouver une seconde vie, il doit être propre, en bon état et revendable. Donner des objets de qualité, c'est faciliter le travail de tri des équipes, augmenter les chances de remise en circulation et soutenir plus efficacement les actions sociales du CSP Vaud.

NOUS VENONS CHERCHER VOS OBJETS À DOMICILE

Vous ne pouvez pas apporter vous-même les meubles et les objets que vous souhaitez donner? Notre équipe peut venir les chercher à domicile, à condition qu'ils soient en bon état et puissent être remis en vente. Remplissez notre formulaire de demande en ligne.

EN QUELQUES CHIFFRES

- Première ouverture en 1968 à Lausanne
- 6 magasins dans le canton de Vaud
- un chiffre d'affaires passé de 1 million de francs en 2019 à plus de 2 millions en 2025
- les recettes des magasins représentent 20 % du budget total du CSP Vaud
- 13 salarié-e-s et 141 bénévoles (pour un total de 23'400 heures de bénévolat) font vivre ces lieux
- 990 ramassages par an
- 450'000 objets vendus en 2025, remis en circulation plutôt que jetés
- 37 % des Vaudoises et des Vaudois connaissent les Galetas (principale porte d'entrée de la notoriété du CSP Vaud)

LES LIEUX DE VENTE**UN SERVICE DE DÉBARRAS SUR MESURE**

Vider le logement d'un proche est souvent une étape lourde, matériellement comme émotionnellement. Nos équipes sont à votre écoute pour vous proposer une prestation de débarras payante, au plus près de vos besoins.



Remplissez notre formulaire de demande en ligne: bit.ly/formulairerederamassage

[DOSSIER] DANS LES COULISSES D'UN GALETAS

Derrière chaque objet acheté, il y a toute une chaîne humaine. Le parcours des objets commence avec la collecte, le tri, l'évaluation et la mise en valeur de ce qui va encore servir à la clientèle. Chaque étape mobilise du savoir-faire, de l'attention et crée du lien.



1. RAMASSAGE À DOMICILE

L'équipe récupère gratuitement les objets volumineux, à condition qu'ils soient revendables. Un premier contact humain au cœur de la démarche.



2. DÉPÔT EN MAGASIN

Les dons se font aux heures d'ouverture. Un geste simple qui marque le début d'une nouvelle vie pour les objets.



3. TRI

Chaque objet est examiné avec attention. Les équipes sélectionnent ce qui peut être remis en vente.



4. CLASSEMENT

Textiles, livres, jouets ou meubles : les objets sont classés par catégorie dans la zone de tri pour faciliter leur parcours jusqu'au rayon.



5. ESTIMATION ET ÉTIQUETAGE

Les collaboratrices et les collaborateurs fixent un prix juste en fonction de la qualité et de la valeur de l'objet.



6. MISE EN RAYON

Les objets sont soigneusement mis en rayon, prêts à être découverts et adoptés par de nouveaux propriétaires.



7. ACCUEIL ET CONSEIL

En magasin, les équipes accueillent, orientent et conseillent avec attention. Ici, l'échange et la proximité font toute la différence.



8. VENTE

L'objet commence une seconde vie. Chaque achat soutient une démarche solidaire en participant aux financements des consultations.

[DOSSIER]

CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE LES GALETAS

Quatre voix racontent ce que les Galetas représentent dans leur quotidien : un lieu d'engagement, de confiance, de trouvailles et de seconde vie.



«Aujourd'hui, je suis fière d'avoir toujours ma place au Galetas après huit ans. Ça me donne une structure, et j'en ai besoin, parce que j'ai un TDAH (ndlr: trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) qui me poursuit depuis toute jeune. Ici, je me sens reconnue dans ce que je fais, en particulier avec les bijoux. Un jour, je suis tombée sur une grosse caisse de bijoux à trier. Depuis, on a étendu le rayon, et je le gère parfaitement bien avec l'aide de deux autres dames. J'ai aussi beaucoup aimé un projet mené en collaboration avec des étudiant-e-s de la HETSL : là aussi, je me suis sentie reconnue pour mes capacités de pédagogie. Il faut dire que j'aime m'occuper des gens, encore plus que de la matière que je trie ici, et aussi rencontrer de nouvelles personnes.»

bijoux. Un jour, je suis tombée sur une grosse caisse de bijoux à trier. Depuis, on a étendu le rayon, et je le gère parfaitement bien avec l'aide de deux autres dames. J'ai aussi beaucoup aimé un projet mené en collaboration avec des étudiant-e-s de la HETSL : là aussi, je me suis sentie reconnue pour mes capacités de pédagogie. Il faut dire que j'aime m'occuper des gens, encore plus que de la matière que je trie ici, et aussi rencontrer de nouvelles personnes.»

Brigitte, bénévole du Galetas de la Blécherette



«Je suis fière du travail de tri et de mise en valeur des dons, mais aussi de pouvoir collaborer avec plein de bénévoles, avec qui je partage mon expérience. Il y a beaucoup de bienveillance entre les employé-e-s et les bénévoles. On voit aussi des personnes arriver fragilisées par leurs de vie, puis reprendre confiance, retrouver de l'élan et le goût du travail. Et puis, la seconde main permet à tout le monde d'acheter des belles pièces avec des belles matières à des prix accessibles.»

personnes arriver fragilisées par leurs de vie, puis reprendre confiance, retrouver de l'élan et le goût du travail. Et puis, la seconde main permet à tout le monde d'acheter des belles pièces avec des belles matières à des prix accessibles.»

Françoise, employée, responsable du tri et des boutiques de Renens et de Lausanne

«Je travaille dans le monde médical et j'aime créer, transformer et rénover des objets. Aux Galetas, je trouve souvent des chouettes assises que j'adapte ensuite pour mes patient-e-s âgé-e-s, pour les aider à rester autonomes. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai découvert le magasin. Ce que j'aime surtout aux Galetas, c'est l'accueil. Ils ont toujours un petit mot sympa et sont ouverts à m'aider, que ce soit par téléphone ou sur place, pour trouver un objet spécifique ou porter un truc lourd. Et puis, il y a toujours des trouvailles. C'est assez magique comme magasin.»

Caroline, cliente des Galetas



«Si j'ai des jouets, des vêtements ou des meubles de qualité que je n'utilise plus, je préfère les donner aux Galetas pour qu'une autre famille puisse leur offrir une nouvelle vie. Depuis plus de dix ans, je donne régulièrement et exclusivement aux Galetas. Ce qui fait la différence,

c'est l'accueil des équipes, et le fait que la sélection soit très bien pensée et organisée par couleur et taille. On ne trouve que de la qualité en rayon.»

Kate, donatrice et cliente des Galetas

Propos recueillis par Belinda Camporeale

ENVIE DE DONNER UN PEU DE TEMPS ?

Les Galetas vivent grâce à l'engagement précieux de nombreuses personnes bénévoles. Accueil, tri, mise en rayon, conseil : les tâches sont variées et permettent à chacun-e de trouver sa place selon ses envies et ses possibilités. Rejoindre un Galetas, c'est participer à un projet utile, concret et solidaire, tout en partageant un peu de son temps, de son énergie et de son savoir-faire. Contactez-nous!

Galetas de la Blécherette / Morges / Palud / Renens :
021 646 52 62 / galetas@csp-vd.ch

Galetas de Montreux: 021 963 33 55
galetasriviera@csp-vd.ch

Galetas de Payerne: 026 660 60 10
galetasbroye@csp-vd.ch

[ZOOM SUR...]**LAMAL ET DETTES DES MINEUR-E-S : UN PROGRÈS LÉGISLATIF À NUANCER**

Depuis 2024, les mineur-e-s ne sont plus poursuivi-e-s pour les primes d'assurance et les participations aux coûts impayées par leurs parents. Si cette réforme est positive, elle comporte néanmoins des limites. Analyse.

En 2024, un changement de loi est entré en vigueur dans le cadre légal de l'assurance-maladie obligatoire (LAMal) : les personnes mineures ne sont désormais plus tenues responsables des dettes contractées par le non-paiement de leurs primes avant leur majorité.

UNE RÉFORME FAVORABLE AUX MINEUR-E-S, MAIS PAS AUX JEUNES ADULTES

Jusqu'à récemment, les mineur-e-s étaient personnellement responsables du paiement de leurs primes d'assurance, à l'instar des adultes. En cas de défaut de paiement des parents ou des représentantes et représentants légaux, elles et ils pouvaient se retrouver avec des dettes notables une fois majeur-e-s, ce qui les freinait dans leur quête d'indépendance, la recherche de logement ou l'accès à un emploi.

UNE INFORMATION DÉFICIENTE

Bien que cette réforme représente un pas en avant, elle ne résout pas un problème de fond. Les caisses maladie n'informent pas les jeunes que, dès leur dix-huitième année, elles et ils sont tenu-e-s responsables du paiement des factures de primes et des frais de participation. Des jeunes en formation peuvent ainsi

contracter de lourdes dettes par méconnaissance du système. Cette absence de communication entre parents, assureurs et jeunes peut donc provoquer des situations critiques.

DEVOIR D'ENTRETIEN PARENTAL : UNE NOTION MAL COMPRISE

Au-delà de l'âge de la majorité, une autre difficulté réside dans le principe de devoir d'entretien des parents – souvent mal compris – et la méconnaissance du système administratif et des droits sociaux. Même après 18 ans, les jeunes restent sous la responsabilité financière de leurs parents si la formation se poursuit. Cette incompréhension aggrave encore les inégalités sociales déjà existantes. Nous pouvons citer l'histoire de deux frères en formation, surendettés à hauteur de 30'000 francs chacun. Si la situation a dégénéré, c'est parce que la mère, elle-même en difficulté financière, a arrêté de payer leurs primes à leur majorité, et elle ne savait pas qu'elle avait droit aux subsides. Cette réforme met en lumière les défis d'un système où l'absence d'information et de coordination entre les parties génère des inégalités. Pour mieux protéger les jeunes adultes, il est essentiel d'accompagner leur transition vers l'autonomie avec une éducation au système des assurances sociales et un suivi administratif adéquat, favorisant la prise en main de leur propre situation.

**Talissa Rodriguez, travailleuse sociale,
et Mukesha Ngendahimana, juriste à Jet Service**

[VICTOIRES]

BOURSES D'ÉTUDES ET PC FAMILLES : UNE DÉCISION QUI CHANGE LA DONNE

M^{me} T., apprentie en 1^{re} année et mère de deux enfants, consulte notre permanence sociojuridique. Son salaire d'apprentie et les allocations familiales sont les seuls revenus du foyer. Si la bourse d'études cantonale lui est par la suite accordée, les Prestations complémentaires pour familles (PC Fam) lui sont refusées. Cette décision nous interpelle : M^{me} T. est en grande précarité, avec des retards de loyer et une menace de résiliation des contrats de garde de ses enfants pour non-paiement des factures.

En relisant le calcul et la base légale, nous constatons que des frais d'obtention du revenu (transport et repas) n'ont pas été pris en compte dans le calcul des charges de M^{me} T. Nous l'accompagnons pour contester la décision.

Après huit mois de procédure, le Canton reconnaît que ces frais auraient bien dû être comptabilisés dans le calcul PC Fam de M^{me} T., bien qu'elle soit apprentie et boursière. Pour cette maman, l'effet est très concret :

- Un montant de 4'382 CHF de frais d'obtention du revenu est ajouté à ses charges reconnues annuellement.
- Elle passe d'un refus PC Fam à une allocation mensuelle de 119 CHF.
- Elle pourra bénéficier d'une prise en charge totale des frais de garde de ses enfants.

[VICTOIRES]

UN EMPLOYÉ DE LA DISTRIBUTION DU COURRIER A GAIN DE CAUSE FACE À LA CAISSE DE PENSION DE LA POSTE : DAVID CONTRE GOLIATH

M. L., la cinquantaine, a travaillé plus de 30 ans pour La Poste, dans la distribution du courrier. Au fil du temps, son employeur a mis en place des horaires de tournée de distribution de plus en plus serrés, qu'il n'a pas réussi à suivre. Malgré divers aménagements du temps de travail, il s'est épuisé et s'est retrouvé en incapacité de travail, puis licencié. L'Office de l'assurance invalidité lui octroie une rente d'invalidité à 50%. Il est par ailleurs inscrit au chômage et cherche un emploi à 50%.

S'il consulte le Service juridique du CSP Vaud, c'est parce que la Caisse de pensions Poste refuse de lui verser une rente partielle d'invalidité. Le motif ? L'invalidité à 50% reconnue par l'AI aurait débuté après la fin des rapports de travail ; comme M. L. n'aurait alors plus été couvert par la Caisse de pensions Poste, celle-ci ne devrait pas lui verser de rente d'invalidité.

Ce travail d'analyse et la ténacité dont il a fallu faire preuve ne profitent pas uniquement à ce cas individuel. Le Canton de Vaud confirme que la pratique sera modifiée. Ces frais seront désormais pris en compte pour tous les parents apprentis et boursiers. Il en ira de même pour les familles comptant un-e enfant apprenti-e et boursier-ère ou exerçant un petit job. Cela ouvre donc une aide supplémentaire (souvent proche de 4'000 CHF/personne) pour de nombreuses familles à faibles revenus du canton. Une somme qui, bien que modeste en apparence, représente une différence significative pour la dignité et la stabilité financière des familles que nous accompagnons.

Sophie Perrinjaquet, travailleuse sociale à Jet Service



Après un échange infructueux de courriers entre le CSP Vaud et la Caisse de pensions Poste, une requête formelle en versement d'une rente d'invalidité de la LPP est déposée au nom du CSP Vaud au Tribunal cantonal des assurances, qui la rejette. Mais le recours au Tribunal fédéral est admis. M. L. va donc bien toucher une rente d'invalidité de son deuxième pilier, qui complète celle du premier pilier.

Au-delà de cette issue heureuse, cette affaire met en lumière la dureté de certaines logiques à l'œuvre dans le monde du travail, en particulier dans des secteurs soumis à de fortes exigences de rendement. Elle rappelle aussi combien il peut être difficile, pour une personne déjà fragilisée par la maladie et la perte d'emploi, de faire valoir ses droits jusqu'au bout. Dans ce type de situation, un accompagnement juridique peut faire toute la différence.

Claudia Frick, juriste au Service juridique

[LE CSP VU PAR...]

TROIS NIVEAUX POUR UNE ACTION SOCIALE COHÉRENTE ET DURABLE



Karine Clerc, responsable de l'action sociale au CSP Vaud, a pris ses fonctions en janvier 2026. Premières impressions.

Après quelques mois au CSP Vaud, je découvre de l'intérieur une organisation que je connaissais auparavant comme partenaire. Je vois comment elle agit à plusieurs niveaux. D'abord, auprès des personnes : les informer et leur redonner confiance. Ensuite, auprès des institutions et des politiques, pour faire reconnaître les besoins et les conditions pour y répondre. Enfin, au niveau des représentations, en redessinant les frontières des responsabilités : une grande part des problèmes n'est pas le fruit de comportements individuels, mais bien d'un contexte où l'accès à une vie stable n'a pas le même coût pour chacun.e.

Chaque service répond à l'une des facettes de la réalité sociale. Accueillir, faire une première analyse, défricher des situations sociales et bien les orienter. Accompagner des personnes étrangères dans des démarches migratoires difficiles, parfois périlleuses, comme celle de quitter une relation violente en craignant pour son permis de séjour. Planifier un désendettement, qui ressemble à un long tunnel sans sortie. Informer sur les droits familiaux, sociaux et du travail, dans un contexte de fragilisation des conditions de travail et de difficultés d'accès aux droits sociaux. Recevoir et suivre des couples et des familles confronté-e-s aux défis de la parentalité, à la violence ou aux charges de proches aidants. Soutenir les jeunes confrontés à des exigences d'autonomie qui prennent peu en compte les inégalités de départ. Enfin, face à la persistance des discriminations, le CSP Vaud accompagne les victimes de racisme et questionne les pratiques institutionnelles.

Fort des valeurs d'«aller vers» du CSP, l'ensemble de ces prestations se déploie dans tout le canton.

Selon le code de déontologie renouvelé en 2026 par l'association AvenirSocial, le travail social est une discipline, par le fait de se pencher sur des situations de vulnérabilité sociale en expert-e-s de la relation entre individus et société¹. Sa spécificité est de proposer des réponses concrètes, en s'appuyant sur des théories, des expériences et des pratiques professionnelles. À cet égard, le CSP Vaud est un terrain très inspirant : les professionnel-le-s y croisent une expertise sociale – une posture consistant à saisir les parcours de vie et une connaissance fine du réseau – avec une expertise juridique, nécessaire pour cheminer dans le labyrinthe du droit.

Une organisation qui tente de penser ensemble ces trois niveaux d'expertise – les personnes, les institutions et les politiques, les représentations – à chaque intervention permet d'agir de manière durable et cohérente. C'est aussi un pôle d'expertise utile à l'ensemble de la société, dont la force «[...] se mesure au bien-être du plus faible de ses membres»².

Karine Clerc,
responsable de l'action sociale

[LES GALETAS DU CSP VAUD]

LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

MONTREUX

Rue du Marché 19,
1820 Montreux
T 021 963 33 55

MORGES

Rue de Lausanne 4 bis,
1110 Morges
T 021 801 51 41

LA PALUD

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

PAYERNE

Rue des Terreaux 10, 1530 Payerne
T 026 660 60 10

RENENS

Rue Neuve 10, 1020 Renens
T 021 546 02 46

www.galetas.ch

[IMPRESSUM]

Édition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60

info@csp-vd.ch

IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16'600 exemplaires

Périodicité

4 fois par an

Rédaction en chef

Nour El Mesbahi

Ont collaboré à ce numéro

Belinda Camporeale, Karine Clerc,
Nour El Mesbahi, Claudia Frick,
Muksha Ngendahimana,
Adrien Pernet, Sophie Perrinjaquet,
Talissa Rodriguez

Photos

Belinda Camporeale,
Nour El Mesbahi, Justine Larisch,
Céline Michel

Illustration:

Denis Kormann

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en page

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

*Journal adressé aux donatrices et
aux donateurs du CSP Vaud, aux
partenaires et aux médias*

Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)

¹ AvenirSocial (2026, janvier). Code de déontologie du travail social en Suisse: un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s.

À consulter sur www.avenirsocial.ch/fr

² Constitution fédérale de la Confédération suisse (1999).